

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

**INFORMATIONS
MUNICIPALES**

*Vol. 3 - No. 12
juin 2004*

Style Métal s'installe dans la zone industrielle



Le 22 juin dernier avait lieu l'inauguration officielle de la zone industrielle et de la construction d'un bâtiment qui abritera les nouveaux locaux de Style Métal, propriété de M. Éric Langlois. Étaient présents lors de la coupe du ruban, M. Étienne Garneau du CPE, M. Rénaud Mercier du CPE, Mme Guylaine Blondeau, conseillère de la municipalité, Yannick Turgeon, président du CPE, Mme Sylvie Roy, députée de l'ADQ de Lotbinière qui coupe le ruban symbolique, M. Clermont Tardif, conseiller de la municipalité et membre du CPE, M. Donald Langlois, maire de Saint-Ferdinand, M. Éric Langlois, président de Style Métal, M. Paul Groleau, directeur général du CLD de l'Érable et MM. Richard Leonard et Christian Dubois, conseillers municipaux et membres du CPE.

Message du maire

Je vous informe de quelques dossiers qu'ils soient réglés ou qui sont en voie de réalisation.

Dossier de l'eau potable

Le contrat est signé. Je sais que cela représente un bon montant, mais avec les nouvelles réglementations, c'est un investissement obligatoire qui devait être fait tôt ou tard afin de respecter les lois de l'environnement.

Le pont du rang 6 nord

Les soumissions sont sorties et nous attendons

Il est revenu le temps de s'occuper de notre pelouse!

SANS PESTICIDES.....NATURELLEMENT

Un an avec votre pelouse

JUIN-JUILLET

- Coupez le plus haut possible (au moins 8 cm)
- Arrêtez de tondre et laissez la pelouse en dormance durant les canicules
- Inspectez votre pelouse et intervenez rapidement si des parasites font des dommages

Dans notre prochain bulletin, nous continuerons « un an avec votre pelouse » avec le mois de août et septembre

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Richard Leonard
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2004

pour le règlement d'emprunt qui devrait se faire bientôt. Cependant, ce pont fait partie du décret qui sera payé à 75% par le gouvernement du Québec pour les dégâts produits lors des pluies diluviennes du 4 août 2003.

Les routes et les rivières

Plusieurs chemins ont été réparés ce printemps, le pavage est presque terminé et ainsi que l'épandage du calcium sur les routes gravellées. Il nous reste les cours d'eau qui ont été endommagés pendant les pluies du 4 août 2003. Ces travaux ne seront pas éligibles au décret, ce qui veut dire que l'on va faire ceux qui sont les plus importants et urgents. Vous comprendrez que nous voulons respecter notre budget annuel.

Activités estivales de la région...

- **Fêtes du Lac William...**
10 juillet et 22 au 25 juillet 2004
Alain Ruel, président... 418-428-4555
www.stfer.com/fetes
- **Festival du Montagnard (Ex-Vianney)...**
30 et 31 juillet et le 1er août 2004
Luc Desrochers, président...418-428-2824
- **Le Jardin de vos Rêves...** Une visite vous plaira
466, rang 4 Nord, 418-428-3848
Tous les après-midi de 13h00 à 16h00 à partir du 20 juin
- **Théâtres d'été :**
 - Nouveau théâtre de St-Pierre-Baptiste
Comédie "Comptant/Content" 418-335-8030
 - Théâtre de la Chèvrerie de St-Fortunat
"Tel Père...Tel Paire!" 819-344-5550
- **Information supplémentaire de la région consultez le site :**
www.tourisme-erable.qc.ca

Développement économique

Depuis quelques années le Comité de Promotion Économique (CPE) a travaillé fort pour qu'une première usine s'installe dans la zone industrielle. Mission accomplie, c'est une réussite, nous croyons que c'est le moment de publiciser notre zone industrielle. C'est aussi important pour nous tous afin de stimuler la création d'emplois dans notre municipalité. Depuis quelques années, la création d'emplois a été difficile, donc il ne faut pas oublier nos commerçants locaux que l'on doit encourager pour garder nos emplois, c'est d'une importance capitale pour notre économie locale.

Bâtiment Saint-Julien

Pour ce qui est du dossier des bâtiments Saint-Julien, je crois que c'est primordial que ceux qui ont des projets les préparent bien afin de présenter des solutions rentables et viables, Vous comprendrez que l'on doit s'assurer en tant que responsable de votre municipalité que tous les projets soient rentables à long terme et ce afin que les citoyens de St-Ferdinand ne se retrouvent pas avec des promoteurs qui remettraient à la municipalité des bâtiments très dispendieux à opérer ou même encore à démolir. Les décisions qui seront prises ne devront pas risquer d'endetter nos citoyens.

Tu veux devenir un Pompier volontaire !

Si cela t'intéresse, tu dois être...

- Résident de Saint-Ferdinand
- Avoir entre 18 et 35 ans
- En bonne santé
- Permis de conduire classe 4 un atout
- Aimer le travail en équipe
- Prêt à suivre les formations nécessaires

Pour informations et inscriptions,

tu t'adresses à :

Constant Roberge au 428-3729
ou au
bureau municipal au 428-3480

REMERCIEMENTS

Le Conseil municipal de Saint-Ferdinand tient à remercier l'École Notre-Dame pour le don de plusieurs photographies représentant des citoyens de chez nous qui ont fréquenté l'école Notre-Dame au cours des dernières années.

Ces photographies étaient exposées lors de la célébration entourant les 42 années de services de M. Richard Ruel comme surintendant de l'école qui s'est tenue le 25 mai dernier.

Ces souvenirs représentent une partie de l'histoire de notre milieu.
Encore une fois, MERCI!

UN RAPPEL AMICAL

Le 2e versement des taxes municipales sera payable le 2 juillet 2004. Une remise serait fort appréciée. Merci!

LES CHIENS

Il est bien désagréable de retrouver des excréments de chien sur son parterre, surtout lorsqu'on ne possède pas de gentils toutous.

Afin de ne pas faire subir ce désagrément à vos voisins, les chiens gardés à l'extérieur d'un bâtiment doivent être tenus ou retenus au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture) l'empêchant de sortir de votre terrain.

Merci de votre collaboration habituelle!

Logements à louer

Villa du Lac William

- Deux logements de 3-1/2 pièces (idéal) pour personne seule ou pour couple sans enfants).
- Si vous avez 45 ans et plus et que vous êtes intéressé à connaître les critères d'admissibilité concernant cette habitation à loyer modique, adressez-vous à :

Jeanne d'Arc Ruel
directrice de l'OHM de Saint-Ferdinand
428-9833

Résumé de certaines décisions du conseil

séances du 7 et 14 juin 2004

Disposition des installations de l'Hôpital St-Julien

Attendu que notre communauté a été, depuis 125 ans, au service du Québec en accueillant dans son milieu les personnes les plus démunies de notre société; nous considérons que le gouvernement du Québec, étant propriétaire des installations de l'Hôpital St-Julien, a une responsabilité à l'égard de notre milieu;

Attendu que le gouvernement du Québec continue d'aider des milieux en perte d'emploi relevant du secteur privé, il devrait être d'autant plus redevable envers notre milieu puisqu'il est le propriétaire de l'Hôpital St-Julien;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a perdu plusieurs centaines d'emplois lors de la désinstitutionnalisation de la clientèle de l'Hôpital St-Julien, qu'elle a subi une baisse très importante de son activité économique; elle considère primordial le maintien des emplois reliés aux services du buanderie et de cuisine de l'Hôpital St-Julien;

Attendu l'importance pour les employés actuels de l'Hôpital St-Julien de conserver un emploi dans leur milieu;

Attendu que la loi ne permet pas à une corporation municipale de faire un déficit, le gouvernement du Québec ne peut offrir à notre municipalité le bâtiment St-Julien sans les ressources nécessaires à sa reconversion et à sa rentabilité;

Attendu que la MRC de l'Érable, le 10 mars 2004, à une session régulière du Conseil des maires, a donné son appui à la municipalité de Saint-Ferdinand pour demander à l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, d'inclure l'Hôpital St-Julien dans la nouvelle instance locale de santé;

Attendu que l'instance locale qui sera formée par la fusion du CHSLD L'Ermitage de la MRC d'Arthabaska, du CLSC-CHSLD de l'Érable, du CLSC Suzor-Côté et de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a inclus l'Hôpital St-Julien dans son plan de réorganisation;

Attendu que la proposition soumise à la municipalité de

Saint-Ferdinand concernant la disposition des installations de l'Hôpital St-Julien en date du 12 mai 2004 par M. Pierre Malouin, sous-ministre associé à la Direction générale du financement et de l'équipement du Ministère de la Santé et des Services sociaux ne tient pas compte du plan d'action que la municipalité a proposé à la Vice-première ministre du Québec pour faire du complexe St-Julien un outil de développement local et régional;

En conséquence, le conseil municipal rejete la proposition relative à la disposition des installations de l'Hôpital St-Julien soumise par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et continue de négocier une entente à partir des discussions entamées avec Mme Gagnon-Tremblay, Vice-première ministre du Québec.

Prêt du centre des loisirs

Onaccepte de prêter gratuitement le centre des loisirs à Héma Québec pour la tenue de la collecte de sang le lundi 2 août 2004.

Autorisation au Club des Motoneigistes

À l'unanimité, on a autorisé le Club des Motoneigistes du Lac William inc. à traverser les routes de Saint-Ferdinand qui sont croisées par leurs sentiers de motoneige, soit la route Turgeon, la route Langlois, le chemin Gosford, les rangs 4, 5 et 6 et la route de la Grande Ligne.

Système de chloration

Un mandat est donné à la firme Roche Itée, groupe-conseil relativement au projet de mise aux normes des infrastructures d'eau potable « Amélioration de l'approvisionnement et du traitement » selon leur proposition du 10 mai 2004 et d'autoriser les activités et les budgets suivants :

1. Un montant budgétaire approximatif de 17 400 \$ en honoraires (plus dépenses et taxes applicables) pour la réalisation des activités associées à la gestion et à la surveillance des travaux.
2. Un montant forfaitaire de 1 900 \$ en honoraires (plus dépenses et taxes applicables) pour la réalisation des différentes activités associées à la mise à jour des plans tels que construits.

Don à l'École Notre-Dame

Un don de 150 \$ est autorisé à l'École Notre-Dame pour l'agenda aux élèves et autres activités durant l'année scolaire 2004-2005.

Budget supplémentaire OMH de Saint-Ferdinand

On approuve le budget supplémentaire 2004 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand au montant de 2 650 \$.

(suite à la 5)



**Prochaine réunion
du conseil municipal
de Saint-Ferdinand**

**lundi, le 5 juillet 2004 à 19h30
au centre communautaire**

Résumé... (suite de la 4)

Engagement de la responsable de la marina

Le conseil engage Julie Bergeron comme responsable de la marina au taux horaire de 7.45 \$ pour environ 14 semaines selon un horaire variant de 0 à 40 heures maximum par semaine à compter du 22 mai 2004 jusqu'au 1er septembre 2004.

Aide financière au Comité de promotion économique

Attendu que l'article 8 du Code municipal permet à une municipalité de maintenir des organismes d'initiative industrielle;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut créer un dynamisme dans son milieu;

Attendu que la municipalité veut faciliter le développement économique par la mise sur pied de services pour la création de nouvelles entreprises;

Attendu que l'objectif de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand, sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, veut fournir des services à toutes personnes ou groupes voulant s'installer une entreprise dans la municipalité;

En conséquence, les membres du conseil acceptent d'apporter une aide financière de 15 000 \$ pour créer un fonds de départ pour la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand.

Présentation des comptes

Les comptes du mois de mai 2004 pour un montant de 337 632.78 \$ sont acceptés tels que présentés et payés.

Ponceau rang 6 Nord

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a demandé des soumissions pour le projet « Réfection du ponceau rang 6 Nord », projet no 24324-006;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a procédé à l'ouverture des soumissions reçues le 10 juin 2004 à 15h05 à la salle municipale de Saint-Ferdinand et que trois soumissions ont été déposées, soit :

	Alternative A (voûte en béton armé préfabriquée)	Alternative B (arche multi- plaques en TTOG)
1. Construction F.G.N. inc.	545 358.15 \$	474 962.84 \$
2. Entreprise G.N.P. inc.	557 869.51 \$	502 491.89 \$
3. Construction R.J. Bérubé inc.	574 092.08 \$	561 238.03 \$

En conséquence et conformément aux recommandations de la firme Roche ltée, groupe-conseil dans leur rapport d'analyses et de recommandations du 14 juin 2004, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que la soumission de la firme « Construction F.G.N. inc. » au montant de quatre cent soixante-quatorze mille neuf cent soixante-deux dollars et quatre-vingt-quatre sous (474 962.84 \$) soit retenue pour la réalisation du projet selon l'alternative B (arche multi-plaques en T.T.O.G.).

« *Les Fêtes du Lac William* »

Grand tirage le 25 juillet 2004

L'organisation des Fêtes du Lac William présente encore cette année son grand tirage comme source de financement et ce tirage aura lieu le dimanche 25 juillet 2004 à 18h30 (Place Municipale - Marina)

Les prix sont les suivants:

1er prix : choix de :

- 1 voyage pour 4 personnes (valeur 8000\$)
- ou -1 location Sunfire 2004 ou Wave 2004 / 3 ans (valeur 8000\$)
- ou -1 spa Excel Galiléo 6 places (valeur 8000\$)
- ou -1 Sea-Doo Bombardier 2004 GTI (valeur 8000\$)
- ou -6000\$ chez les commerçants commanditaires (valide jusqu'au 25 janvier 2005)
- ou -5000\$ en argent

2e prix : 1000\$ en argent

3e prix : 500\$ en argent

Note : 2 prix de 250\$ seront tirés en pré-vente samedi le 10 juillet 2004 à 18h30 au Resto-Bar Lakeside

Prix du billet 10\$ en vente auprès du comité organisateur et chez les commerçants commanditaires.

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale
Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

21^{ième} édition

FESTIVAL DU MONTAGNARD DE VIANNEY

Vendredi 30 juillet 2004

21h00 Méga party Hip-Up, techno
Entrée 5\$

Samedi 31 juillet 2004

9h00 à 11h00

RALLYE VTT

Inscription jusqu'à 11h00

Inscription 10\$ en collaboration
avec le Bar Lake Side

9h00 TOURNOI- pétanque
Infos : Denise ou Gilles Laprise
428-4288

10h00 Randonnée à la selle seulement, du
Club Équestre des Bois-Francs
Ghislain Binette (819)382-2708
Gervais Allaire(819)382-2770

13h00 Activité pour enfants : Fofou le clown

17h00 Souper Bœuf Braisé (souper et soirée)
adulte 15\$, enfants de 6-12 ans 7\$,
enfants 6 ans et moins gratuit
en collaboration avec Service de
traiteur André

19h30 Messe à l'église

20 h30 Soirée Country avec Lyne Provencher
Entrée 5\$

21h00 Feu de camp
Infos : Guillaume Laprise 428-4288

Dimanche 1 août 2004

12h00 Messe sous le chapiteau

13h00 Gala Folklorique entrée 5\$
Animé par Ghislain Simoneau,
l'orchestre « Plein Soleil »
accompagné par le violoniste Guy
Simoneau

13h00 Activité pour enfants : Promenade
avec Paulo et son âne.

14h00 à la fermeture
Venez déguster les hot-dogs
préparés pas la Maison des Jeunes
de St-Ferdinand.

19h00 Clôture du festival par un Bingo.

Pour informations :

Luc Desrochers 428-2824

Justin Michaud 428-3834

Clermont Lemay 428-3098

Activités organismes

Si vous voulez qu'on parle des activités de
votre organisme dans le bulletin municipal à
chaque mois, n'hésitez pas à le faire savoir
au responsable du bulletin, soit en adressant
vos textes par écrits au bureau municipal ou
en téléphonant à Gérard Lessard au 428-9352.

Fermeture pour vacances

**À noter que la bibliothèque
sera fermée**

du 16 au 27 août inclusivement

Bibliothèque Municipale

••• Heures d'ouverture •••

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

Pour informations supplémentaires

**Mme Lucie Lamontagne
au 428-9607**

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>



La Sûreté du Québec vous informe



Ne fermez pas les yeux !

La Sûreté du Québec, la Gendarmerie Royale du Canada, tous les maires de la MRC de l'Érable, le directeur de la MRC de l'Érable, le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), l'Union des Producteurs Agricoles (UPA), la commission scolaire des Bois-Francs et le CLSC-CHSLD de l'Érable, vous invitent à lutter avec eux contre la production de marijuana. Le 5 mai dernier, tous ces intervenants du milieu se sont réunis et ont décidé d'unir leurs efforts pour combattre cette production illicite sur le territoire de la MRC de l'Érable.

Étant donné l'étendue du territoire de la MRC, une surveillance adéquate ne peut s'exercer qu'avec la collaboration du plus grand nombre de personnes possible. Si vous êtes témoin d'activités qui vous semblent anormales, même si vous n'en êtes pas certain, que ce soit en milieu agricole, du haut des airs, dans vos loisirs de plein air, en milieu forestier, dans votre voisinage ou lors de la vente d'équipements spécialisés, **NE FERMEZ PAS LES YEUX ET COLLABOREZ AVEC NOUS !** Vous pouvez le faire en communiquant avec la ligne INFO-CRIME au 1-800-711-1800. Info-crime vous l'assure, c'est un appel anonyme et confidentiel. Vous n'avez rien à craindre, car personne ne saura la provenance de l'appel.

Il faut se rappeler que tout renseignement, si minime soit-il, peut conduire à l'identification de trafiquants que nous pourrions arrêter ultérieurement ou encore, à l'identification de plantations que nous pourrions faire l'objet d'éradication. Il est important pour nous de connaître le plus de détails possibles pour situer précisément les plantations. Quel chemin doit-on prendre ? Nombre de plants ? Dans un champs de maïs ? Près d'un cours d'eau ? Accessible en auto ? Pour ce qui est des producteurs illicites, les plaques d'immatriculation des véhicules utilisés, les noms des personnes et les endroits où ils se rendent sont essentiels pour faire progresser les enquêtes. Plus il y aura d'appels, plus de liens nous pourrions faire entre eux et plus de chances de réussite nous aurons.

Toute personne qui participe de quelque façon que ce soit à une activité entourant la production de marijuana peut être traduite devant les tribunaux en vertu du Code criminel. Même si l'enquête ne permet pas de les accuser, nous pouvons tous ensemble faire en sorte qu'ils perdent leurs plantations illicites en procédant à l'éradication des plants qui nous seront signalés. Cela permet de leur faire perdre un revenu illégal et cela permet également d'enlever de la circulation une drogue illicite qui est à la portée des membres de votre famille. Regardez autour de vous toutes les conséquences négatives reliées à la consommation de drogues diverses et interrogez-vous sur ce que vous pouvez faire pour améliorer votre environnement.

Sans vos informations, votre corps de police ne peut pas travailler cette problématique de façon efficace. Arrêtez de vous dire que la police sait tout et informer les. Combattre la production de marijuana est une responsabilité sociale de tous les jours pour chacun d'entre nous. Construire un avenir meilleur dans la MRC de l'Érable, c'est le mandat que tous les intervenants se sont donnés. Nous habitons une région reconnue pour la production de nos érables et la qualité de vie de nos citoyens. Travaillons ensemble à conserver nos acquis. **Vous pouvez tous nous aider ! Faites-le !**

Ensemble, voyons-y ! 1-800-711-1800

PROGRAMME DES FÊTES DU LAC WILLIAM

SAMEDI, 10 JUILLET 2004

16h00 Souper-spectacle de la pré-vente
au Bar Le Naufragé

Mardi 20 au vendredi 23 juillet 2004

09h00 à 15h00

Pratique National Amateur

JEUDI, 22 JUILLET 2004

09h00 National Amateur

13h00 Tournoi de cartes et de bocce pour les
aînés à la salle municipale
(inscription de 8h00 à 10h00)

19h15 Super Bingo au centre des loisirs
5000\$ en prix & prix de présence
(personnes moins de 18 ans non admises)

19h00 Projection d'un film pour personnes
de 8 à 18 ans et plus sous la tente

VENREDI, 23 JUILLET 2004

09h00 Final National Amateur

14h00 Gala folklorique

18h00 Adm. 7\$ la soirée (12 ans et moins gratuit)

19h00 Spectacle de magie avec Damien Charest

20h45 Présentation du comité organisateur

21h00 Soirée "Lac William en vedette" (1000\$ en
bourses) Scène Dubois

23h00 Spectacle avec The Fly
DJ en fin de soirée

Service de raccompagnement Tolérance Zéro
(disponible au Lake Side) & Taxi Dussault

SAMEDI, 24 JUILLET 2003

08h00 Début du tournoi de Volley-ball
Terrain Marina & Lake Side

09h00 Championnat Provincial - Voyez les Motocross

09h30 Randonnée familiale en vélo
Départ : Terrain de l'Eglise

Tirage d'un vélo d'une valeur de 300\$

10h00 Conférence par l'Association des riverains

12h00 Admission 10\$ (12 ans et moins gratuit)
Jumpai

14h00 Spectacle country avec Desperado

15h00 Bénédiction des embarcations
& Parade de bateaux et pontons
Bienvenue aux embarcations décorées!
(départ de la marina)

19h00 Spectacle avec Stéphane Bélanger (humoriste et
imitateur)

20h30 Spectacle de blues avec The Summer Family

22h30 Feux d'artifices (Marina), collaboration de la
Municipalité de St-Ferdinand

23h15 Spectacle avec Alambic
DJ en fin de soirée

Service de raccompagnement Tolérance Zéro
(disponible au Lake Side) & Taxi Dussault

DIMANCHE, 25 JUILLET 2004

8h00 Tournoi de Volley-ball (Terrain Marina & Lake Side)

09h00 Finale Provinciale de Motocross et VTT - Voyez les Pros
09h00 à 11h00

Rallye sur le lac (insc. À la marina, 5\$)

11h15 Messe sous la tente

12h00 Admission 2\$ (12 ans et moins gratuit)
Activités pour enfants (Spectacle pour enfants
avec la Fabuleuse invention du professeur Zut,
gonflables, petite ferme d'animaux, clowns,
sculpture de ballons, maquilleuse au Air Brush...)

13h00 Tours d'hélicoptère
« Le trou d'un coup NOMBELBRO »,
Vous êtes amateur de golf alors venez tenter votre
chance, vous pourriez gagner 2 000\$ en prix ou
un forfait golf (distance de 90 verges) 2\$ la balle

13h00 Gladiateurs sur l'eau (classe masculine et féminine)

13h30 Concours d'embarcations cartonnées (16 ans et plus)
(insc. sur place 10\$/équipe, 225\$ en bourse)

14h30 Spectacle nautique (???)

15h30 Spectacle latino avec Collectivo

18h00 Remise des prix

18h30 TIRAGE

18h45 Clôture du festival avec Spectacle de Collectivo

ADMISSION

Vendredi : 7\$

Samedi : 10\$

Dimanche : 2\$

Laissez-Passer pour la fin de semaine : 12\$
(disponibles jusqu'au 10 juillet 2004)